

# VALLÉE DE L'ORBIEL

## COMMISSION DE SUIVI DE SITE

9 DÉCEMBRE  
2022



DREAL - Direction des risques industriels

---

# Sommaire

## Avis de la DREAL sur les propositions relatives à la vallée du Grésillou

- Origine de l'étude, portage
- Qualité de la production
- Conclusions de l'étude
- Objectifs poursuivis

# Origine de l'étude, portage

- Besoin exprimé d'étudier les solutions de remédiation pour la vallée du Grésillou,
- Sollicitation du ministère de l'environnement par le préfet (2019),
- Accord de la Direction Générale de la Prévention des Risques, étude confiée au BRGM/DPSM,
- Présentation de la synthèse de l'étude en CSS le 17 février 2022,
- Rendue le 25 mars 2022 et mise en ligne.

# Qualité de la production

L'étude rendue :

- Reprend l'ensemble des données historiques,
  - Caractérise les sources de pollution, et voies de transfert,
  - Les hiérarchise selon leurs impacts sur les milieux (sols, eaux de surface, air),
  - Est réalisée sur la base de prélèvements de terrain,
  - Propose des scénarios de gestion globale à l'échelle de la vallée,
  - Est conforme à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.
-

## Zones sources primaires

Périmètre Grésillou



## Conclusions de l'étude

- La verse de Ramèle constitue la source de pollution en arsenic de premier ordre,
- Le transfert d'arsenic vers le Grésillou depuis la verse de Ramèle est évalué à environ 2 tonnes/an, dont 120 kg atteindraient l'Orbiel en cas de pluie significative,
- Le transfert d'arsenic vers les eaux superficielles depuis la verse de Nartau est évalué à quelques 150 kg/an, dont 30 kg vers l'Orbiel en cas de pluie significative,
- Cette réalité détermine les priorités d'action.

## Conclusions de l'étude

- Les données chiffrées peuvent être affectées d'incertitudes (cheminement des eaux souterraines, connaissance des flux transférés vers les eaux superficielles),
- Ces incertitudes ne remettent pas en question la hiérarchisation des sources,
- Des études complémentaires seront menées.

# Objectifs poursuivis

## 1- Limiter les transferts d'arsenic vers les milieux naturels depuis les sources

- Protéger le pied de verse de Ramèle des crues du Grésillou,
- Limiter l'exposition de Ramèle aux eaux météoriques : confinement partiel, et collecte des eaux de ruissellement,
- Consolider la protection de pied de verse de Nartau,
- Évacuer complètement la zone de résidus de fours, confiner la plate forme de Marty.



# Objectifs poursuivis

## **2- Limiter les transferts d'arsenic particulaire par le Grésillou**

- Etude de faisabilité de plusieurs seuils dans le Grésillou

## **3- Mesurer l'efficacité, améliorer la connaissance**

- Renforcer la surveillance de l'arsenic dans les eaux de surface, en constater l'évolution, mesurer l'efficacité des mesures de gestion,
- Mener une étude portant sur le cheminement des eaux souterraines.

## **4- Prévenir les expositions directes**

- Clôturer efficacement la verse de Nartau

Merci de votre attention